




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22643-DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1047**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DÉNOMINATION D'UN VOIE ET D'UN ESPACE VERT SUR LE VILLAGE DE
PUYRICARD : "PLACE MATHILDE DE MONLEON" ET "JARDIN LOUIS RAYNAUD"**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.



04.24

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. Infrastructures
Direction Gestion de Voirie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : M. Stéphane PAOLI

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Christine BERNARD

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DÉNOMINATION D'UN VOIE ET D'UN ESPACE VERT SUR LE VILLAGE DE PUYRICARD : "PLACE MATHILDE DE MONLEON" ET "JARDIN LOUIS RAYNAUD" -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Sur le secteur de Puyricard, la place située devant le cimetière et bordant l'avenue Orsini est dépourvue de nom (plan ci-joint).

Pour faciliter la localisation de cette place et apporter plus de précisions aux arrêtés réglementant cet espace, il convient de le dénommer.

Il vous est proposé la dénomination suivante :

«Place Mathilde de MONLEON»

Mathilde de MONLEON est née le 28 mai 1850 à Menton et est décédée le 16 décembre 1926. A la mort de son père en 1870, elle hérita du château et des terres d'Alphéran. Elle résidait souvent au château qu'elle entretiendra toute sa vie. Elle fit construire l'orangerie et la chapelle au début du XXème siècle. Soucieuse du bien commun, elle contribua à la vie et à l'amélioration du village en donnant un certain nombre de terres dont une parcelle pour la construction du nouveau cimetière et de la place, objet de la présente dénomination.

Très pieuse et généreuse, elle ne laissait aucun villageois dans la souffrance et l'affliction. Elle a laissé un constant et touchant souvenir dans la mémoire de ses descendants et dans celle des Puyricardiens.

Sur le secteur de Puyricard, l'espace vert situé à l'angle de l'avenue Jacques DE REGIS et de l'avenue de la Touloubre est dépourvu de nom (plan ci-joint).

Pour faciliter la localisation de cet espace vert et apporter plus de précisions aux arrêtés réglementant cet espace, il convient de le dénommer.

Il vous est proposé la dénomination suivante :

«Jardin Louis RAYNAUD»

Né à Puyricard le 28 novembre 1910 et décédé le 11 janvier 1966, Louis RAYNAUD est le fils de Marius RAYNAUD. Il a été, avec d'autres Puyricardiens, le fondateur de deux associations toujours en fonction, la Boule Puyricardienne et l'Union Sportive de Puyricard.

Il a été le correspondant local du journal «Le Méridional» pendant de nombreuses années.

Enfin la parcelle où est situé l'espace vert public était propriété de la famille RAYNAUD et a été cédée gratuitement à la Ville d'Aix-en-Provence.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les dénominations «**Place Mathilde de MONLEON**» et «**Jardin Louis RAYNAUD**» qui vous sont proposées.

**2012.1047 - DÉNOMINATION D'UN VOIE ET D'UN ESPACE VERT SUR LE VILLAGE DE
PUYRICARD : "PLACE MATHILDE DE MONLEON" ET "JARDIN LOUIS RAYNAUD"**

Présents et représentés	:	49
Présents	:	40
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	49
Pour	:	49
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

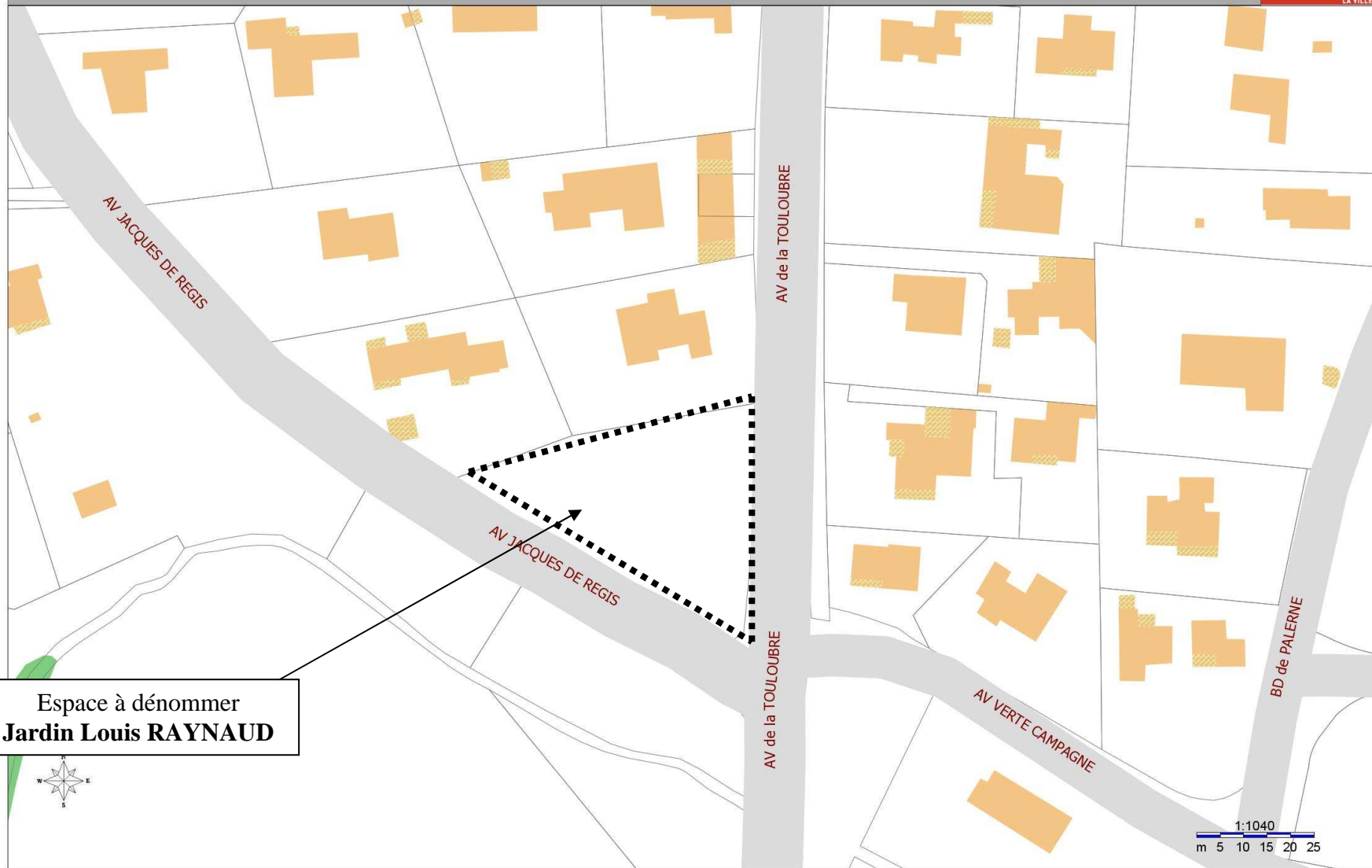
**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



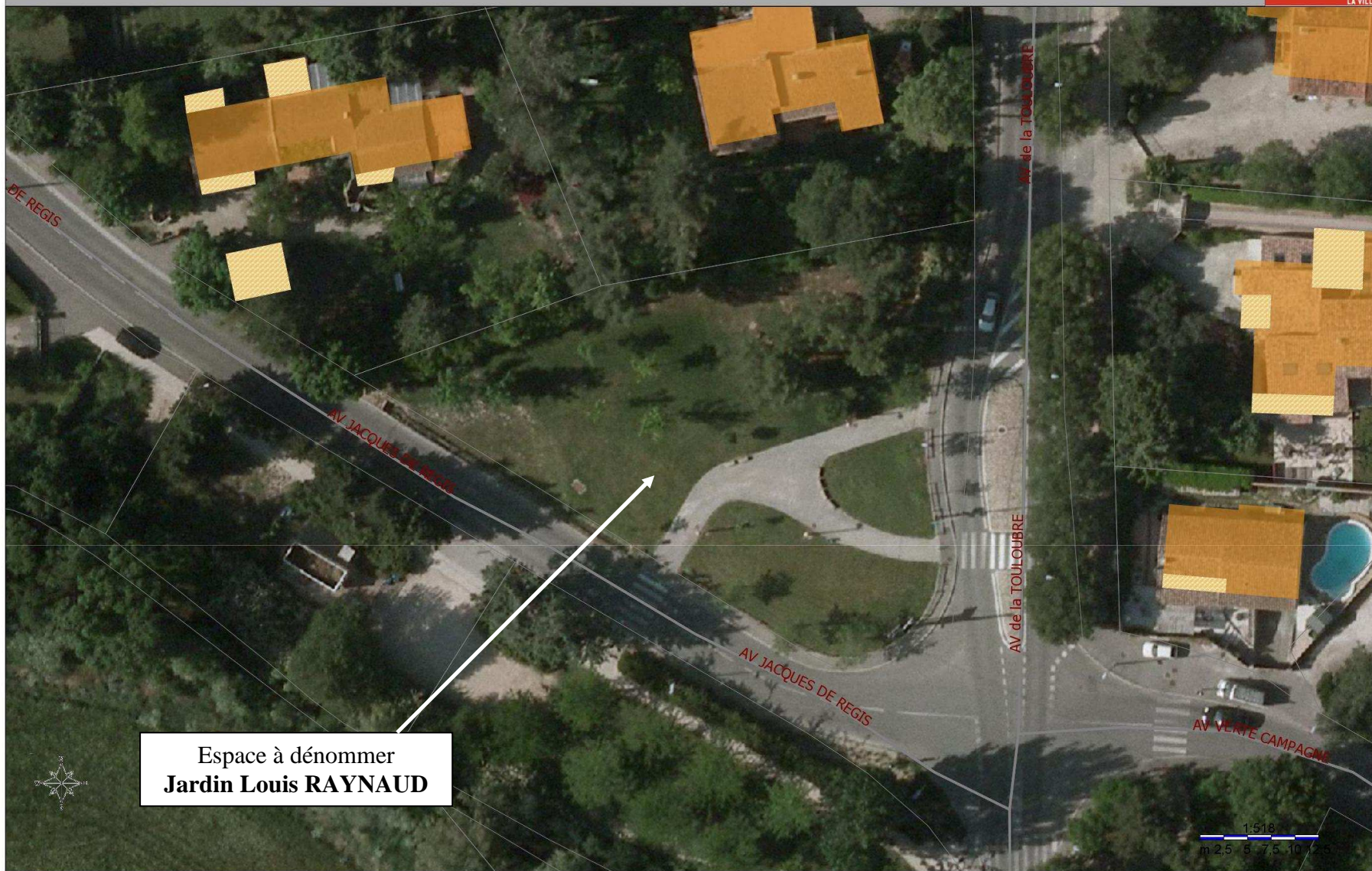
**Espace à dénommer
«Place Mathilde de MONLEON »**

Jardin Louis RAYNAUD



Espace à dénommer
Jardin Louis RAYNAUD

Jardin Louis RAYNAUD



Espace à dénommer
Jardin Louis RAYNAUD